

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nord - Pas-de-Calais
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

Décision n° 46023 du 17 octobre 2013 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2013 de sous-officiers de réserve de la région de gendarmerie de Nord - Pas-de-Calais et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : INTJ1319110S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nord - Pas-de-Calais et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L. 4136-3 du code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 20 février 2013 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle ;

Vu la circulaire n° 51852 du 12 juillet 2013 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2013 ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 11 octobre 2013,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2013 des sous-officiers de réserve de la région de gendarmerie de Nord - Pas-de-Calais et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie – affectés en gendarmerie mobile :

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve :

Romelard, Jean-Marie Nigend : 87 051

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve : *néant*

Pour le grade d'adjudant de réserve : *néant*

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Legrand, Christian Nigend : 99 599

Lesieu, Jean-Pierre Nigend : 141 511

Ruffenach, Bruno Nigend : 260 170

Davenne-Pelerin, David Nigend : 179 678

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie – affectés en gendarmerie départementale :

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve :

Bouchind'homme, Jean-Marie Nigend : 258 654

Legay, Christian Nigend : 109 910

Bienfait, Jean-Bernard Nigend : 120 189

Caillet, Richard Nigend : 88 861

Bafcop, Christophe Nigend : 121 125

Lolliot, Philippe Nigend : 259 751

Legros, René Nigend : 53 854

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Brisbart, Franck Nigend : 258 702

Deiler, Gérard Nigend : 99 111

Laigle, Patrick Nigend : 259 550

Mantel, Michel Nigend : 20 765

Touzard, Jean-Louis Nigend : 69 972

Goliot, Alain Nigend : 144 676

Olivier, Valérie Nigend : 146 806

Marris, Philippe Nigend : 134 930

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Sudolski, Michel Nigend : 93 341

Favier, Dominique Nigend : 259 241

Ottmann, Bertrand Nigend : 259 969

Kaczmarek, Jean-Jacques Nigend : 101 434

Poyteau, Yvon Nigend : 260 089

Adamczewski, David Nigend : 258 482

Veche, Patrice Nigend : 260 368

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Dallavalle, Philippe Nigend : 95 491

Bleuse, Dominique Nigend : 96 453

Verstrepen, Grégory Nigend : 183 701

Penne, Grégory Nigend : 177 177

Lernould, Michel Nigend : 259 702

Vandomme, Samuel Nigend : 260 351

Tancrez, Jean-Yves Nigend : 260 264

Douterluingne, Sylvain Nigend : 259 146

Jarek, Fabrice Nigend : 259 490

Auzzino, Patrice Nigend : 258 520

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale: néant

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 octobre 2013.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Nord - Pas-de-Calais
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*

N. GÉRAUD